

Epreuve écrite
sur un sujet d'ordre économique et social

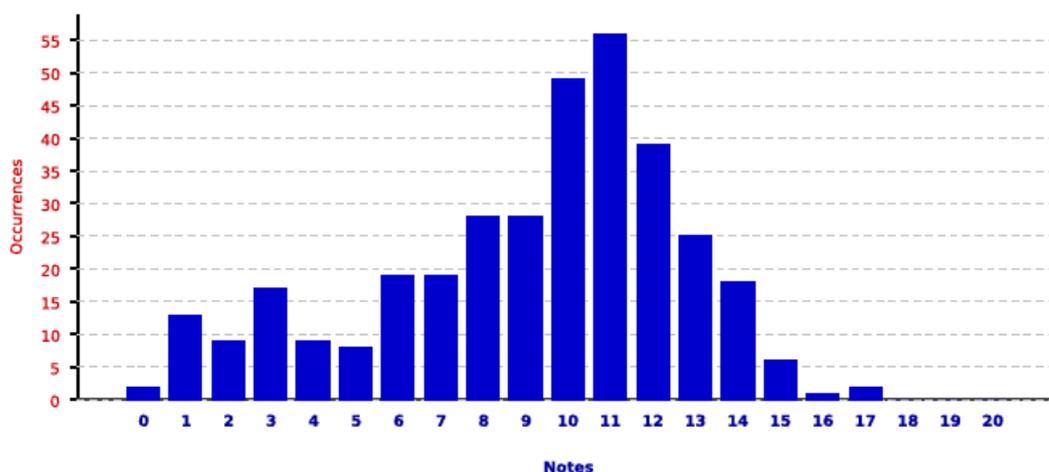
Rapport de jury

[1] Les candidats à l'épreuve d'économie devaient traiter le sujet :
"Dans quelle mesure 10 années de crise financière ont elles affecté la conduite de la politique économique ?"

[2] 348 candidats ont passé l'épreuve (sur 372 inscrits). Le nombre d'inscrits est en hausse, ainsi que le nombre de candidats ayant passé l'épreuve mais le taux d'absentéisme est plus fort cette année.

[3] La moyenne des notes est de 9,11, l'écart-type de 3,62, la note la plus basse de 0 et la note la plus élevée de 17.

Total candidats : 372	Présents : 348	Absents : 24
Note mini : 0,00	Note maxi : 17,00	Moyenne : 9,11
	Écart type : 3,62	



[4] Les notes témoignent d'un niveau moyen très correct. La distribution des notes est asymétrique du fait d'un nombre significatif de copies très faibles.

[5] Les correcteurs ont privilégié les copies structurées et suivant une problématique économique argumentée sur le plan théorique et bien illustrée ou motivée sur le plan factuel. L'évolution positive notée les années précédentes sur le fond théorique mobilisé se confirme.

[6] Le sujet était relativement simple. Toutefois, trop de candidats ont développé longuement, voire exclusivement, des aspects qui ne traitent pas strictement du sujet.

[7] Ainsi, beaucoup de candidats ont articulé leur plan autour de la politique économique en oubliant de relier sa conduite à la crise. D'autres, à l'opposé, ont disserté sur la crise financière en général sans la relier explicitement à son influence sur la conduite des politiques.

[8] Quelques dimensions importantes à intégrer dans une bonne copie sur ce sujet : la description de la période de « grande modération » et de l'approche « consensuelle » des politiques pendant cette période ; les limites des instruments classiques de la politique monétaire et son élargissement à des outils non conventionnels (inefficacité de l'instrument taux d'intérêt, situation de trappe à liquidité ; la révision de la cible d'inflation ; forward guidance, etc.) ; le recours accru à la réglementation pour réduire le risque systémique ; le développement de politiques contracycliques et l'élaboration de meilleurs stabilisateurs automatiques et la place plus importante donnée à la politique budgétaire ; en l'absence de fédéralisme budgétaire, nécessité d'une meilleure coordination des politiques au sein de la zone Euro ; politique d'exception ou transformation profonde des règles de politiques économiques ?